

# «Maintenir la cohérence entre économie, social et écologie»

**Stéphane Fuchs, architecte** du bureau atba, a mis ses capacités professionnelles et ses connaissances de l'habitat écologique au service de la coopérative plan-les-ouatienne Mill'o. Entretien.

**Dans le projet Mill'o, vous avez «égalisé» les critères économiques, sociaux et écologiques. Globalement, les coopérateurs ne s'engagent-ils pas avant tout pour les facilités économiques?**

**Stéphane Fuchs:** Dans la conjoncture actuelle, il se peut que des coopérateurs puissent vouloir participer à la recherche d'un appartement à bas prix. Ici, je ne le pense pas! Cependant, chaque coopérateur aura tendance à favoriser l'un des critères. La difficulté principale demeure le maintien de la cohérence entre les trois critères lors de l'exploitation de l'immeuble.

**En quoi la conception d'une coopérative diffère-t-elle de celle d'un immeuble traditionnel?**

Il y a deux types de coopératives: le modèle non participatif, qui fonctionne depuis cinquante ans, et les coopératives participatives où les coopérateurs peuvent intervenir dès la conception de l'immeuble et reprendre le rôle d'une régie par une auto-gestion une fois l'immeuble construit. Le coopérateurs peuvent ainsi se réapproprier leur lieu de vie.

**Qu'est-ce qui distingue Mill'o d'autres coopératives du canton?**

Lors de la conception de l'immeuble, nous avons décidé d'intégrer des matériaux sains, un jardin naturel, une prise en compte de l'énergie grise et de la gestion de l'énergie autre que le chauffage.

**Il faut de la patience pour créer une coopérative. Quelles autres qualités requiert ce type d'habitation?**

Oui, il faut de la patience pour ceux qui démarrent le processus depuis le début; la durée d'un projet peut se situer en moyenne entre cinq et huit ans, ce qui induit d'autres qualités: la motivation et l'enthousiasme.

**D'une manière générale, comment se dessine l'avenir des coopératives à Genève?**

Il y a une forte augmentation des personnes motivées par la création de coopératives, avec des projets de plus en plus intéressants, d'un point de vue écologique notamment (WC sec, immeuble en paille, etc.). Le seul obstacle majeur demeure l'accès à des terrains dont les prix permettent une construction économique. Aujourd'hui, l'expérience des anciennes coopératives permet aux nouvelles de moins se perdre dans les parties administratives, même si cela reste complexe, et de se consacrer davantage aux aspects relationnels et conceptuels du projet.